

finance certaines initiatives émanant de personnes âgées. Reconnaissons tout d'abord que Perspectives-Jeunesse et le Programme d'initiatives locales sont temporaires, ont fait fonctionner des programmes qui ont eu quelque succès mais n'ont certainement en aucune façon diminué le chômage au Canada.

● (1720)

Depuis quelques années on poursuit le programme Perspectives-Jeunesse et le programme des initiatives locales. Comme je l'ai dit, ces programmes qui ont été élaborés pour répondre à certains besoins existent depuis quelques années, et durant cette période d'essai nous avons vu comment ils ont fonctionné. Je pense que le moment est maintenant venu d'en examiner plus sérieusement les critères, l'objet et les succès.

Les récentes révélations de l'Auditeur général qui s'est plaint au Parlement actuel ainsi qu'au précédent de la tendance qu'a le gouvernement à prendre des décisions en matière de dépense sans en faire part au Parlement, m'a inquiété. Je pense qu'on devrait mettre fin à cette méthode. Le programme Perspectives-Jeunesse, que le Parlement n'a pas l'occasion d'examiner, prêté à controverse et a été l'objet d'un assez grand nombre de critiques.

Laissez-moi me reporter à une note que l'on a fait circuler au sein du Conseil du Trésor il y a deux mois, dans laquelle on étudiait le programme Perspectives-Jeunesse pour 1972, programme qui a coûté au contribuable canadien environ 34 millions de dollars cette année-là. On m'a laissé entendre que ce coût s'est élevé à 40 millions de dollars. Dans cette note, la critique majeure du programme Perspectives-Jeunesse était que les objectifs du programme sont vaguement définis et que le choix des participants laissait à désirer. Je souscris complètement à certaines de ces critiques et je les ai signalées au ministre en plusieurs occasions à des séances de comité.

Si nous devons avoir un programme Perspectives-Jeunesse, nous devons nous poser deux questions: Ce programme vise-t-il à favoriser la création d'emplois utiles sur le plan social, ou s'agit-il simplement d'un programme créateur d'emploi? Si le programme consiste à permettre aux jeunes d'accomplir des travaux utiles sur le plan social, nous nous heurtons au problème que présente l'aspect temporaire du programme. Il ne dure que durant l'été et prend fin en septembre. Mon honorable ami a signalé que la plupart des travaux utiles sur le plan social sont continus. On ne les accomplit pas pendant deux mois pour s'arrêter ensuite et laisser en plan les gens qui en bénéficiaient. Le programme présente cette lacune.

Si le but de ce programme est de donner du travail plutôt que de répondre à un besoin social, c'est un échec. Pourquoi? On constate que la moyenne des étudiants qui participent à des projets Perspectives-Jeunesse économisent environ \$600 seulement durant l'été. Cela ne leur permet pas de payer une grosse partie de leurs frais d'inscription à l'université et de leurs frais de résidence. Il est donc clair que les jeunes gens qui participent à des projets Perspectives-Jeunesse proviennent de la classe moyenne ou de la classe aisée. Une partie de leurs frais d'inscription est payée grâce au projet Perspectives-Jeunesse et le reste est fourni par leurs parents. Il s'ensuit que les jeunes autres que les étudiants, les jeunes gens désavantagés, ceux qui proviennent de la classe inférieure, ne participent pas autant aux programmes Perspectives-Jeunesse et sont nettement désavantagés. En ce sens, ce programme présente certains désavantages si on ne le considère pas comme temporaire.

Loi des subsides

Il faut également examiner les critères de sélection des participants, Là encore, ce choix se fait sans consulter le Parlement. Les députés qui sont responsables envers les électeurs n'ont pas établi de critères bien précis.

En étudiant l'histoire de Perspectives-Jeunesse, on est convaincu que ce sont des étudiants organisés, de niveau universitaire d'habitude, ceux qui proviennent des couches socio-économiques favorisées qui connaissent les moyens d'obtenir des subventions. Ce sont les jeunes les plus aptes, les plus habitués à communiquer avec des fonctionnaires, à remplir des formulaires et à faire des demandes; ce sont eux qui reçoivent les subventions et non les jeunes qui ne sont pas étudiants ou encore les autres qui proviennent des couches socio-économiques inférieures de la société.

Selon un critère de sélection, il faut que le groupe reçoive l'appui de la communauté. C'est bien, mais comment définit-on cet appui? Est-ce que le conseil de la municipalité admettra? Souvent, des programmes hardis et valables sont jugés trop radicaux par les politiciens de l'endroit ou par les gens en place, appelez les comme vous voulez. Il existe donc également des désavantages dans ce secteur.

Le Programme d'initiatives locales est également un programme visant à créer des emplois. En fait, beaucoup de projets valables ont été présentés par des groupes isolés et des municipalités. Dans ma circonscription, je pense aux personnes dévouées qui s'intéressent à l'association des Big Brothers, à l'organisme d'hygiène mentale et à la société d'entraide pour les invalides. Un projet de ce genre est utile. Néanmoins qu'arrive-t-il? Le printemps venu, leur budget est épuisé et ils tentent désespérément de faire prolonger leurs subventions en vue de poursuivre leurs initiatives valables.

Je voudrais signaler en passant certaines critiques que j'ai entendues au sujet du programme d'initiatives locales. Un problème surgit et c'est que le montant qu'une personne peut gagner est limité à \$100 par semaine, sauf erreur. C'est beaucoup trop bas, car dans de nombreuses localités syndiquées, un pareil salaire ne pourrait soutenir la concurrence du taux de salaire courant. Si nos jeunes doivent s'intéresser à des projets utiles, que l'échelle de salaires soit convenable. En outre, la formule de demande pour le PIL est affreuse et en comparaison du programme provincial, le programme fédéral manque de souplesse, car il est difficile d'adapter un projet aux exigences quotidiennes.

On m'a appris qu'une ville qui avait demandé à mettre à exécution un projet PIL, n'ayant jamais obtenu réponse, reçut d'Ottawa, au bout de quelques mois, un appel téléphonique par lequel on lui demandait si elle pouvait être prête à entreprendre ces travaux dans quelques jours. Les autorités municipales avaient deux heures pour prendre une décision, prendre contact avec les gens, en interviewer et en embaucher d'autres pour mettre l'affaire en marche. Je vous le demande, quelle chance a un député de présenter des critiques à des hauts fonctionnaires sérieux à moins que les critères régissant les choix ne soient discutés à fond ici à la Chambre des communes.

Je crois savoir, d'après les déclarations du secrétaire d'État (M. Faulkner) faites au comité et par les journaux, que le gouvernement songe à fusionner en un seul programme Perspectives-Jeunesse, les Initiatives locales et les Horizons nouveaux. Il essaie de faire échec aux critiques dont ces programmes font l'objet. Les programmes fusionnés vont créer des emplois et remplir des tâches sociales utiles.